

MAURICE DANGOU

JOSSE (Landes)

TÉL. 1

Le 9 Juin 1947

Monsieur l'Abbé LAFITTE

Professeur

USTARITZ

B.P.

Monsieur l'Abbé,

Je me proposais d'aller vous rendre visite la semaine passée au Courrier, les circonstances en ont décidé autrement, mais ce n'est que chose renvoyée.

Je n'ai point encore reçu le contrat que je vous avais apporté en proposition; j'espère que rien dans son libellé ne s'opposait, du moins dans les grandes lignes, à son acceptation et je serais heureux d'être fixé la dessus.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me le faire envoyer directement ici à Josse, comme vous l'aviez fait la première fois.

De plus des changements importants ont eu lieu au Livre; peut être les connaissez vous déjà. Je veux en toute objectivité vous en exposer les raisons pour que vous soyez le premier renseigné à ce sujet.

Vous n'ignorez pas, puisque je vous en avais déjà entretenu et que vous en aviez convenu qu'il m'était devenu une nécessité d'envisager un remaniement dans les méthodes commerciales de la librairie. Pour plusieurs raisons, dont vous en connaissez certaines, mon chiffre de vente n'augmentait pas en proportions de mes frais généraux et le dernier inventaire faisait en outre ressortir un découvert de près de 500 000frs chiffre fortement disproportionné avec mon chiffre d'affaires qui atteignait à peine 1 500 000frs, les frais généraux se montant à près de 500 000fr. Je ne pouvais continuer ainsi et courir le risque d'affronter la crise immanquable qui se prépare, en étant ainsi désarmé.

J'ai donc voulu transformer mon système d'exploitation et le remplacer par une gérance libre, qui n'est en résumé qu'une location à un tiers de mon fonds de commerce. L'idée m'en avait été *donnée en* premier lieu par Mlle Barrère qui ne cherchait depuis longtemps qu'à s'affranchir de ma tutelle et c'est à elle quand j'en ai eu pris la décision, que je l'ai d'abord proposée, en lui demandant ce qu'elle pouvait m'offrir. Nous n'avons pu nous entendre sur le prix car elle basait ses chiffres sur le rendement actuel qui précisément ne me donne pas satisfaction et dont je ne puis me contenter. J'avais d'autre part pris des renseignements sur les possibilités d'une telle affaire et j'ai pu dernièrement traiter avec un jeune couple qui a bien voulu accepter mes conditions dont une des essentielles était de garder à son service les demoiselles Barrère, à condition bien entendu qu'elles se comportent convenablement, et avec le traitement qu'elles avaient jusqu'à l'heure. Je pense en effet que cette collaboration ne pourra que servir les intérêts de chacun, car si les preneurs apportent des méthodes rationnelles et un esprit commercial

entreprenant et organisé, Mademoiselle Barrère connaît les besoins de la clientèle et peut être un guide sur, non seulement indispensable pour la librairie religieuse, mais également utile pour la librairie générale. Il est en effet bien entendu que le caractère du Livre restera celui qu'il était jusqu'à l'heure et conservera le même genre.

Les premières entrevues ont été un peu orageuses et des mots un peu vifs de part et d'autres ont été échangés, bien que je les déplore je suis convaincu qu'ils ont dépassé la pensée de chacun et je suis convaincu que le temps et la raison arrangeront tout ça. Je comprends qu'on n'accepte point de gaieté de coeur le remplacement d'une autorité qui non seulement ne se manifestait qu'à de très rares occasions mais qui tolérait sans trop crier les tentatives d'indépendance qui se faisaient de plus en plus fréquentes et dont les abus ont été pour beaucoup dans la décision que j'ai prise.

J'avais l'intention d'aller vous présenter le nouveau gérant dès le 4 Juin, jour de prise de possession, mais des démarches aussi inattendues que désagréables auprès des hommes de Loi et auxquelles j'ai été contraint m'en ont empêché. Ce n'est comme je vous le disais plus haut que partie remise et j'espère que vous voudrez bien auprès de mes successeurs continuer les bons conseils que vous nous avez prodigués jusqu'à ce jour en nous témoignant les preuves de sympathies que vous nous avez sans cesse manifestées et au sujet desquelles je vous dis encore une fois toute ma gratitude.

Si j'ai loué l'exploitation de mon fonds de commerce, je, me suis toutefois personnellement réservé celle de la branche de l'édition; c'est la raison pour laquelle je vous prie de me faire envoyer ici le contrat de Kantikak. Je voudrais en hater la parution pour ensuite, si vos intentions n'ont pas changé, mettre au plus tôt en chantier l'édition du Libburu. Dès que je serai en possession du contrat j'irai pour cela si besoin est en Belgique pour presser les dernières épreuves.

Je me propose d'aller le plus tôt possible vous présenter le nouveau gérant qui attend beaucoup de vos conseils, non seulement au point de vue librairie religieuse mais aussi à celui des éditions espagnoles qui deviendront intéressantes dès l'ouverture de la frontière qui se produira bien un jour ou l'autre.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur l'Abbé, l'assurance de mes sentiments très respectueux et les meilleurs.

